

PLAN SOS RETRAITE EN 2 MINUTES

Le guide permettant
d'obtenir un revenu de
3 000 \$ par mois



Plan SOS Retraite en 2 minutes –

Le guide permettant d'obtenir un revenu de 3 000 \$ par mois



JAMES ALTUCHER

À chaque séance de marché, les gens gagnent de l'argent grâce à la puissance de cette stratégie des *Revenus Magiques*. Et aujourd'hui, je suis ravi de partager ce système avec vous. Je suis convaincu que le moment d'intégrer cette puissante stratégie à votre portefeuille est plus opportun que jamais.

Si vous n'avez pas l'intention de travailler tout le reste de votre vie, vous êtes probablement en quête de moyens vous permettant d'avoir un revenu lorsque vous serez à la retraite.

Par exemple, vous possédez probablement un plan-épargne, ou peut-être un compte épargne rémunéré dans une banque réputée. Mais de nos jours, les rendements sont si modestes et s'accumulent si lentement que c'est tout juste si cela en vaut la peine.

Peut-être possédez-vous certains métaux précieux, ou un joli bien immobilier que vous avez l'intention de vendre. Ces investissements présentent un inconvénient : leur valeur peut chuter, comme on l'a vu au cours de ces dernières années. Donc, vous ne pouvez pas vraiment compter là-dessus pour vous apporter le revenu dont vous aurez besoin.

Peut-être vous êtes-vous montré plus ambitieux, en plaçant de l'argent dans des actions et obligations rapportant de jolis dividendes/rendements. Il suffit ensuite d'attendre et de regarder l'argent rentrer. C'est une excellente stratégie mais elle est également un peu passive. L'argent rentre régulièrement, mais vous n'en maîtrisez pas le calendrier.

Voilà pourquoi je recommande de compléter votre stratégie d'investissement avec un type de transaction financière peu connu, qui vous permet de booster le rendement de votre portefeuille à tout moment, sans attendre le versement de dividende.

Mieux encore : si vous utilisez correctement cette stratégie, de mini-jackpots se réaliseront aussi longtemps que vous le souhaitez, et augmenteront sans cesse la somme qui est sur votre compte. Jusqu'à 36 000 \$ en un an.

La plupart des gens ne connaissent pas la puissance de ce revenu... et bon nombre de ceux qui en ont entendu parler en ont une peur irrationnelle. Pourquoi ? Parce qu'au cœur de cette stratégie se trouve quelque chose que beaucoup d'investisseurs ne comprennent pas : les options sur actions.

§ Gagner de l'argent avec les options des *Revenus Magiques*

Il existe de nombreuses raisons expliquant que les options aient mauvaise réputation. D'abord, la terminologie peut être intimidante, avec des termes tels que « contrats », « primes », « put » et « call », qu'il faut comprendre.

Elles ont l'air compliquées, également, avec cette myriade de « Prix Strike » à prendre en compte, et de « dates d'expiration » à suivre.

Et puis il y a ces histoires effrayantes sur le fait que les options seraient risquées... et ce grand nombre d'options qui arrivent à « expiration » en ne valant plus rien. Qui voudrait investir dans quelque chose qui perd régulièrement toute sa valeur ?

Pour être honnête, je pense que beaucoup de courtiers et analystes brossent un portrait volontairement négatif des options, afin de maintenir les gens à l'écart. Ce n'est pas que de l'avidité ou de l'élitisme, toutefois. En vérité, un investisseur novice peut facilement avoir des problèmes et être totalement dépassé, et je ne vais pas reprocher aux courtiers d'empêcher les gens d'être mis en difficulté.

Mais si l'on s'en sert correctement, pourtant, les options peuvent générer instantanément de « mini-jackpots » dans votre portefeuille, et ce presque sans travailler, ni prendre de risques de votre côté. Et comme vous le verrez, elles ne sont pas très difficiles à comprendre, et il n'est pas non plus très difficile d'en tirer parti.

D'abord, les options s'échangent parallèlement aux actions, sur les principales places de marché. Vous les achetez et les vendez tout comme vous le feriez avec n'importe quelle action. Et comme les actions, leurs cours grimpent et chutent en réaction aux conditions du marché.

La grande différence entre le trading d'options et le trading d'actions, c'est ce que vous négociez.

Les actions représentent une part détenue dans une entreprise. Lorsque vous achetez une action, vous achetez une partie de la société. Lorsque vous vendez une action, vous renoncez à cette part que vous possédez.

Les options sont un peu plus compliquées. Lorsque vous achetez une option, vous achetez des droits sur 100 actions spécifiques. Ce droit expire à une date donnée, propre à l'option qui vous intéresse.

Vous pouvez payer **le droit d'acheter 100 actions à un prix déterminé à l'avance** (le **prix d'exercice** ou **strike**) avant que l'option n'expire : il s'agit alors d'une option **call**. Ou bien vous pouvez payer **le droit de vendre 100 actions au prix d'exercice/strike** avant que l'option n'expire. Il s'agit alors d'une option **put**.

Nous nous concentrerons surtout sur **les options put**. Mais il est important que vous compreniez ce qui se passe lorsque quelqu'un achète une option **call**, également. Alors voici un exemple tout simple...

§ Les options à l'œuvre

Disons que l'on est au mois de juillet et que le cours de l'action de la société XYZ est de 25 \$.

En tant que trader, vous pourriez acheter l'action directement et croiser les doigts. Ou vous pourriez bloquer le prix actuel de l'action – 25 \$ – et l'acheter lorsque son cours aura augmenté, plus tard. Dans ce cas, vous achetez une option call.

Disons que vous achetez une option call sur XYZ, avec un prix d'exercice/strike de 25 \$ qui expire en octobre. Et disons que vous pouvez acheter cette option à 1 \$ par action, ou un total de 100 \$ par option. (La plupart des courtiers et sites financiers indiquent le prix des options par action... Mais comme **chaque contrat d'option couvre 100 actions**, le véritable prix est de **100 fois le prix par action**.) Le prix de l'option est appelé « **prime** ».

Donc, vous payez une prime de 100 \$ pour acheter une option call sur 100 actions XYZ, avec un prix d'exercice/strike de 25 \$ qui expire en octobre. En détenant cette option, cela signifie qu'à tout moment entre aujourd'hui et octobre, vous pouvez acheter 100 actions XYZ au prix de 25 \$ l'action.

Si le cours de l'action XYZ est de 28 \$ en septembre : vous pouvez exercer votre option, et ne payer que 25 \$ pour une action dont le cours est de 28 \$! Si l'on multiplie par 100 actions, votre gain immédiat est de 300 \$. Si l'on ôte les 100 \$ que vous a coûté l'option, vous encaissez un « mini-jackpot » de 200 \$.

Si l'action XYZ ne dépasse jamais les 25 \$, vous n'exercez pas votre option. Réfléchissez... Si l'action XYZ se vend à 24 \$, l'acheter à 25 \$ n'a aucun intérêt. Si le mois d'octobre arrive et que XYZ n'a jamais dépassé les 25 \$, votre option expire sans aucune valeur, et vous perdez les 100 \$ que vous avez payé pour l'acheter.

Les options put fonctionnent dans l'autre sens.

Disons que vous détenez 100 actions XYZ en juillet, et que leur cours unitaire est de 25 \$. Même si vous pensez que le cours de l'action peut encore grimper à 28 \$, vous avez également peur qu'il ne baisse facilement à 22 \$ d'ici le mois d'octobre. Pourquoi prendre le risque de perdre 300 \$, voire plus, alors que vous pourriez vendre une option put pour avoir une assurance sur votre portefeuille, en quelque sorte ?

Dans ce cas, vous pouvez vendre une option put sur XYZ, avec un strike de 25 \$, et une date d'expiration en octobre. Disons que l'option put se négocie également à 1 \$ par action. Au bout du compte, cette sorte d'assurance va vous coûter 100 \$.

Si l'action XYZ baisse au-dessous de 25 \$, vous pouvez exercer votre option : ce qui signifie que vous allez vendre vos actions au prix unitaire de 25 \$, quel que soit leur cours du moment. Même si les actions chutent à 5 \$, vous pouvez exercer votre option put, recevoir 25 \$ par action, même si elles se négocient à 5 \$. (Si vous déteniez uniquement les 100 actions, sans cette assurance, vous cumuleriez une perte de 2 000 \$ sur ces 100 titres !)

Bien entendu, si les actions ne baissent jamais au-dessous de 25 \$, vous n'avez aucune raison d'exercer votre option. Et si le cours de XYZ ne baisse pas au-dessous de 25 \$ l'action avant que l'option n'expire en octobre, vous perdrez les 100 \$ que vous a coûté l'option.

C'est comme une police d'assurance... Vous payez une prime, et si vous n'avez pas besoin de déclencher cette assurance avant son expiration, votre prime est « perdue ».

Mais les gens qui achètent des options veulent plus qu'une simple assurance.

Rappelez-vous, la valeur des contrats d'option fluctue de la même manière que le cours des actions. Donc, certaines personnes achètent des options en espérant les vendre plus cher ultérieurement. Et peut-être bien qu'elles ne posséderont même jamais les actions sous-jacentes.

Si elles achètent des options en guise d'assurance ou pour spéculer, elles payent pour réaliser ce pari... Et ce pari peut facilement se retourner contre elles. En fait, jusqu'à 80% des acheteurs d'options perdent tout ce qu'ils ont payé pour acheter une option.

Mais ma stratégie consiste à gagner de l'argent, et non à en donner. Pour y parvenir, nous nous situons de l'autre côté de l'opération : en vendant les put aux personnes qui recherchent une police d'assurance, ou à ces fameux parieurs.

§ De l'autre côté, on encaisse toujours de l'argent

Comme je l'ai déjà expliqué, lorsque vous achetez une option, vous achetez certains droits sur l'action.

Mais comme avec les actions, pour toute opération, il y a un acheteur et un vendeur. Pour que vous achetiez une action, il faut que quelqu'un vous la vende.

C'est pareil pour les options. Face à tout acheteur d'options, il y a un vendeur d'options. La différence, c'est qu'au lieu de vous vendre la part qu'il détient dans une société, un vendeur d'option vous vend un engagement à honorer le contrat d'option.

Lorsque vous vendez une option put, vous recevez de l'argent en échange de l'obligation d'acheter l'action sous-jacente à son prix d'exercice/strike. Et lorsque vous vendez une option call, vous recevez de l'argent en échange de l'obligation de vendre l'action sous-jacente à son prix d'exercice/strike.

C'est ce que l'on appelle « émettre des options », et c'est bien moins compliqué qu'il n'y paraît.

Mais vous aurez peut-être besoin d'une permission spéciale de votre courtier, pour réaliser ces trades. La plupart des courtiers considèrent qu'il s'agit de trading de niveau I ou niveau II. Normalement, il faut remplir un formulaire-type de trois pages. Mais ne laissez pas ces choses vous effrayer... Car en réalité, il s'agit de l'un des types de trading sur option les plus sûrs qui soient. Vous contrôlerez

entièrement les risques, et vous devez simplement prendre quelques mesures afin de ne pas avoir de problèmes. En fait, si c'est fait correctement, ce n'est pas plus risqué que le fait d'acheter une action.

Prenons la vente de put.

Disons que vous envisagez de détenir des actions de la société XYZ. Leur cours est de 25 \$ mais vous aimeriez vraiment les acheter un peu moins cher.

Donc, vous pourriez émettre (vendre) une option put sur la société XYZ, avec un strike de 24 \$ et une date d'expiration se situant dans quelques mois.

Techniquement, vous créez un contrat et vous le proposez à la vente. Mais inutile de vous compliquer la vie. Les contrats d'option sont standard. Il vous suffit de dire à votre courtier que vous voulez « **vendre** » **une option put XYZ Corp 24 \$**, et il saura ce que vous voulez dire.

Votre courtier enregistrera votre trade sur le marché, où vous serez mis en relation de façon aléatoire avec quelqu'un qui veut acheter une option put XYZ Corp 24 \$.

L'acheteur paiera l'option au cours de marché du moment, et cet argent (**la prime**) ira directement sur votre compte.

C'est toute la force de la stratégie des Revenus Magiques !

Bien entendu, vous devez garder à l'esprit que vous avez vendu une obligation d'acheter 100 actions de XYZ Corp à 24 \$. Si le cours de l'action baisse au-dessous de 24 \$, l'acheteur de l'option pourrait exercer son droit et vous forcer à acheter les actions.

Donc, il faut mettre de côté suffisamment d'argent pour acheter les actions, juste au cas où. La formule, c'est toujours 100 fois le strike de l'option, pour chaque option vendue : en l'occurrence, 2 400 \$.

Il s'agit d'un put « **sécurisé par du cash** »/adossé à des liquidités, et cela signifie que vous ne serez jamais pris de court.

Une fois que vous avez vendu votre option put et mis l'argent de côté, il suffit d'attendre.

Rappelez-vous, quelqu'un qui détient une option put ne l'exerce pas si le cours de l'action est supérieur au prix d'exercice/strike de l'option. Pourquoi vendre une action à un prix inférieur à celui que vous pourriez obtenir sur le marché ?

Maintenant que vous avez émis une option, vous n'avez pas à vous inquiéter de devoir acheter l'action, sauf si son cours actuel est inférieur au strike.

Dans l'exemple de XYZ Corp, vous n'aurez pas besoin d'acheter les actions, à moins que leur cours ne tombe au-dessous du strike de 24 \$. Si le cours de l'action demeure au-dessus de 24 \$ jusqu'à ce que l'option expire, vous n'aurez jamais besoin d'acheter l'action. Au contraire, l'option expirera sans valeur et vous pourrez conserver la prime !

Mais si les actions XYZ Corp chutent au-dessous de 24 \$, alors l'option pourrait être exercée, et vous devrez acheter 100 actions à 24 \$ par action. Heureusement, vous avez mis l'argent de côté. Votre courtier peut tout gérer automatiquement.

Bien entendu, à présent vous détenez 100 actions de XYZ Corp. Alors que faire, maintenant ?

§ Options : les trois règles de la réussite

L'émission d'options n'est pas sans risque. Heureusement, il est très facile de le contrôler. La clé, c'est de toujours partir du principe que l'option sera exercée... ce qui signifie que chaque fois que vous réalisez un trade, vous partez toujours du principe que vous devrez l'honorer.

Commençons par l'émission d'options put.

Premièrement, vous pouvez émettre des options put sur toutes les actions possibles et imaginables. Mais vous ne devez émettre des options put que sur des actions que vous souhaitez détenir.

Rappelez-vous : vous pouvez vous retrouver avec ces actions, à la fin. Si vous vendez des options put sur une action « pourrie », vous pouvez en devenir propriétaire, au bout du compte.

Deuxièmement, ne surpayez jamais une action. Si vous n'achèteriez jamais une action à tel prix, n'émettez jamais une option qui vous forcerait à l'acheter à ce même prix. Vous ne voulez pas payer l'action XYZ 50 \$? Alors ne vendez jamais une option put sur XYZ avec un strike de 50 \$.

Enfin, sécurisez toujours les options put avec des liquidités. C'est la meilleure façon de savoir exactement ce que vous risquez. **(Et faites attention, si vous utilisez un compte sur marge.)**

Et la dernière règle s'applique aussi bien aux options put qu'aux options call : n'ayez pas peur de clôturer un trade rapidement.

À tout moment, vous pouvez choisir de clôturer la position ouverte sur l'option : en payant pour vous défaire de votre obligation. Techniquement, vous achetez une option identique à celle que vous avez vendue, ce qui annule votre position. C'est ce que l'on appelle le *buy to close*, et une fois que vous l'avez fait, inutile de vous soucier de cette position.

Ce qu'il faut garder à l'esprit, c'est que vous allez peut-être devoir payer une somme supérieure au montant de la prime que vous avez perçue. Si vous vendez une option et que vous recevez 1,50 \$ en contrepartie, puis que vous tentez un *buy to close* au moment où elle se vend 2,50 \$, vous devrez payer 100 \$ de plus pour clôturer cette position. Mais, parfois il vaut mieux ça qu'une option exercée contre vous.

Ce n'est pas quelque chose d'habituel, dans le cadre de notre service. Normalement, nous envisageons de conserver toutes nos options jusqu'à leurs dates d'expiration. Mais il est important de savoir que vous n'êtes jamais enfermé dans un trade.

Et en tant qu'abonné aux *Revenus Secrets* d'Altucher, vous pouvez compter sur moi pour surveiller vos positions et vous aider à en tirer un maximum de gains.

Voici ce à quoi vous pouvez vous attendre...

§ Tirez le maximum de votre abonnement à *Revenus Secrets*

Pour mes recommandations, je joins le geste à la parole.

Cela veut dire que je ne recherche pas de super options put. Je recherche plutôt l'opportunité d'émettre des options put sur des actions de grande qualité.

Je commence avec la société, tout d'abord.

Au lieu de regarder les ratios et résultats susceptibles d'être manipulés, j'étudie les activités de l'entreprise. Je recherche des leaders de leur secteur dont les revenus progressent plus vite que ceux de leurs semblables. Je dois constater que, si le chiffre d'affaires d'une entreprise augmente, alors sa marge doit non seulement être préservée mais également progresser d'une année sur l'autre.

J'accorde beaucoup d'attention aux risques potentiels. Qu'est-ce qui pourrait mal tourner, pour le chiffre d'affaires et les bénéfices de l'entreprise ? Il faut prendre en compte la hausse des coûts de l'énergie, de la main-d'œuvre, et d'autres coûts de production.

Ensuite, il y a l'autre partie de l'équation. Je me pose la question suivante : est-ce que je prêterais de l'argent à cette entreprise ? La réponse se cache dans son bilan et ses dettes.

Quelles sont les prochaines échéances de ses emprunts et de ses obligations ? Quelles sont les probabilités qu'elle ne puisse refinancer un prêt ou une obligation arrivant à maturité ? Dans quelle mesure cette entreprise est-elle intéressante pour ses créanciers existants ou à venir ? Si sa notation de crédit est bonne, alors son action a moins de chance d'être médiocre.

Une fois que j'identifie une entreprise de grande qualité, je dois découvrir le niveau de cette qualité... C'est-à-dire le prix que nous devrions payer, et le prix qui serait trop élevé.

C'est là que je commence à étudier les options à émettre sur cette action. Après tout, la prime que nous percevons pour l'action peut compenser une partie du risque de devoir la payer trop cher. Mais bien sûr, comme je l'ai déjà dit, nous ne voulons pas émettre une option put qui nous amène à surpayer l'action. Il peut y avoir un juste milieu entre la bonne prime et le bon prix d'exercice/strike.

Le timing est important, également : la plupart du temps, je préfère des délais d'expiration brefs, d'un mois ou deux... Mais parfois nous pouvons nous positionner sur quelques mois de plus.

Je continuerai à émettre des options sur une société aussi longtemps que je pense que les actions concernées méritent d'être détenues.

Si nous devons acheter les actions à la suite de l'exercice des puts vendus, nous pouvons vraiment gagner encore plus d'argent, tout en percevant toujours un revenu.

Rappelez-vous : nous avons apprécié ces actions lorsque leur valeur était plus élevée, au moment où nous avons vendu les options put, au départ. Et à moins que le scénario ait changé, nous sommes enchantés de pouvoir les détenir à prix cassé.

§ Donc, en résumé, voici ma stratégie de A à Z

Vendre hors de la monnaie les options put sur des actions en « situation spéciale », dont la volatilité est irrationnelle, et que nous avons envie de détenir à un prix moins cher OU BIEN dont nous voulons tirer un REVENU si leurs cours ne baisse jamais. Vendre des puts hors de la monnaie signifie que le strike de ces puts est plus bas que le cours actuel de l'action.

Nous pouvons saisir ce revenu instantanément pour qu'il nous appartienne définitivement.

Comme nous ciblons des actions qui sont en disgrâce, la volatilité peut être plus élevée, ce qui rend les options put encore plus précieuses, et cela peut donc nous rapporter encore plus.

Règle d'or en matière d'options : les prix des OPTIONS PUT sont TOUJOURS plus irrationnels que ceux des OPTIONS CALL. Et nous retirons encore plus d'avantages de ce comportement irrationnel en vendant les options put sur des actions de qualité qui ont subi une forte volatilité pour des raisons irrationnelles.

Normalement, je sélectionne des options qui ont une maturité de 1 à 3 mois. Et si, par hasard, nous devons acheter l'action à la suite de l'exercice des options put, alors nous vendrons un autre contrat.

Pourquoi ?

Parce que si nous devons acheter l'action du fait qu'elle a clôturé sous le strike du put, cela signifie que son cours a chuté et que c'est d'autant plus une bonne affaire. En supposant que rien n'ait matériellement changé dans nos perspectives concernant cette action, nous recommencerons pour augmenter notre position sur une société que nous voulions déjà détenir, et récolter encore plus d'argent au passage.

Je dois également garder un œil sur le cours de l'action lui-même. De toute évidence, aucune action ne grimpe jamais en ligne droite. Et, bien entendu, certaines de mes recommandations vont perdre de la valeur. Alors je dois surveiller de près l'entreprise pour voir si nous devons nous inquiéter d'un recul du cours. S'il est temps de vendre, je vous avertirai. Nous pourrions également émettre d'autres options put sur l'action, ou bien nous concentrer sur une autre entreprise.

Mais mon objectif est de créer un panier d'actions constant, et de baser mes recommandations sur celui-ci. Nous récolterons les primes des options put et attendrons de voir si nous devons acheter les actions à l'expiration.

J'ai hâte que nous percevions tous ensemble des revenus instantanés, tout au long de l'année.

REVENUS SECRETS – PLAN SOS RETRAITE EN 2 MINUTES – LE GUIDE PERMETTANT D'OBTENIR UN REVENU DE 3 000 \$ PAR MOIS

© Publications Agora 2019 – Revenus Secrets est un service de presse en ligne édité par les Publications Agora France (n° de CPPAP à venir). Prix annuel : 3000 € TTC. Il est strictement interdit de publier, rediffuser, transmettre ou reproduire, à des fins commerciales ou non, le service, ces alertes et contenus, quel que soit le format ou le support, dans le but de les transmettre à un tiers, sauf autorisation préalable des Publications Agora. Publications Agora France – Siège social : 116 bis, avenue des Champs-Élysées – CS80056 – 75008 Paris – France. Tél. : 01 44 59 91 11 – SARL au capital de 42 944,88 euros – RCS Paris 399 671 809.

Directeur de la publication : Olivier Cros – Rédacteurs en chef : James Altucher, Yann Boutaric – Assistante éditoriale : Marine Coculet – Traduction : Patricia Seixas – Maquette : Libermat – Édité par les Publications Agora – www.publications-agora.fr – APE : 5813Z – Dépôt légal à parution – Hébergeur : Amazon Web Services, Inc – Siège social : P.O Box 81226 Seattle, WA 98108-1226 – <http://aws.amazon.com> – Couverture © Shutterstock

N.B. : Les appréciations formulées reflètent notre opinion à la date de la publication, et sont susceptibles d'être révisées ultérieurement. Nous effectuons des recherches méticuleuses pour tous nos articles et recommandations, mais nous ne sommes pas responsables des erreurs ou omissions qui pourraient y figurer. Rappelez-vous que les actions sont spéculatives par nature ; n'investissez pas plus d'argent que vous ne pouvez vous permettre de perdre. Les performances passées ne reflètent pas forcément les performances à venir. Avant d'investir, nous recommandons à nos lecteurs de consulter un conseiller financier indépendant ou un courtier. Publications Agora France adhère à FIDEO, association d'autodiscipline ayant pour but de favoriser la transparence dans l'information financière. Retrouvez toutes les informations sur cette association sur le site www.fideo-france.org. Retrouvez également toutes les informations sur les conditions de production et de diffusion de nos recommandations d'investissement sur notre site https://publications-agora.fr/recommandations_financieres.